

SEANCE du VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au conseil municipal 11
 en exercice 11
 qui ont pris part à la délibération 11

Date de la convocation : le 12/09/2022

L'an deux mille vingt-deux le vendredi 16 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUQUETTE André, Maire

Présents : Mmes ASTOUL Geneviève, ALIBERT Aurélie, CASTAING Malory, ROUQUETTE André, MOLINIER Jacques, MAUREL Joël, ROQUES Elian, PELFORT Marie-Mélanie, BEL René.

Excusé(e)s : MALLEVIALLE David et TERRAL Sophie.

Pouvoir de : MALLEVIALLE David à ROUQUETTE André . TERRAL Sophie à ASTOUL Geneviève.

Secrétaire de séance : PELFORT Marie-Mélanie.

Ainsi fait et délibéré le 16 septembre 2022.

N° DELIBERATION	OBJET	APPROUVEE/REFUSEE
20220916DEL01	Décision modificative sur Budget café communal 2022	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs
20220916DEL02	Avance de 20 000 € du Budget communal sur Budget café associatif communal 2022	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs
20220916DEL03	Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif (RPQS) 2021	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs
20220916DEL04	Cimetière : vote du tarif au caractère pour inscription sur la pierre du Jardin du Souvenir	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs
20220916DEL05	CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (En application de l'article 332-23-1° du code général de la fonction publique)	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs
20220916DEL06 -	Renouvellement de la taxe d'aménagement	Approuvée par 11 voix pour dont 2 pouvoirs

Affiché en mairie et diffusé sur le site le 19 septembre 2022